

CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné : Serge CHABANAL
représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences, **TRIHOM**

atteste que :
Mme/M : **Alpha BAMBA 21/12/1990**

salarié(e) de l'entreprise : **LIP NUCLEAIRE**

a suivi l'action : **Sécurité électrique en E-Learning - B0/H0/H0V Exécutant**

Nature de l'action concourant au développement des compétences : action de formation
qui s'est déroulée selon le planning suivant :

Date 1ère connexion	Date de validation	Durée de connexion	Résultat	Résultat de l'évaluation (test théorique)
06/03/2026	06/03/2026	2 h 44 min 41 s	94.2%	Favorable

Pour une durée estimée de **4H (session du 06/03/2026 au 07/06/2026)**

et mentionné selon les objectifs pédagogiques de la fiche produit en vigueur.

Au vu de cet avis et compte tenu des prescriptions proposées dans la **norme UTE NF C18-510**, il convient de **compléter aussitôt que possible, cette partie théorique par une partie pratique** (de préférence sur le lieu de travail), pour vérifier l'application des prescriptions **afin que l'employeur délivre le titre d'habilitation ci-dessous** :

Indice d'habilitation		Domaine(s) de tension	Ouvrages concernés
Personnel	Symbole		
Exécutant	B0/H0/H0V	TBT / BT / HTA	A préciser par le chef d'établissement

Annexe à l'avis après formation à l'attention de l'employeur :

Avant de remettre le titre d'habilitation à l'intéressé, l'employeur devra s'assurer que :

- Les symboles proposés à l'issue de la formation sont cohérents avec les opérations qu'il souhaite confier à la personne concernée par la présente appréciation,
- Le domaine d'application de l'habilitation est convenablement cerné et notamment qu'il ne risque pas de placer le titulaire dans une situation pour la gestion de laquelle il n'aurait pas été formé,
- La personne concernée possède les compétences nécessaires à l'accomplissement de ces opérations,
- La personne concernée possède les aptitudes, notamment médicales, à l'accomplissement de ces opérations,
- Elle présente, vis-à-vis du risque électrique, un comportement compatible avec la bonne exécution de ces opérations.

Une information sur les instructions de sécurité générales relatives à la prévention du risque électrique doit, lorsqu'elles existent, compléter cette formation.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Saint Paul Trois Châteaux le 06/03/2026,
Serge Chabanal responsable ingenierie de formation

